

mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

 Grant Thornton

29, rue du pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

Volitalia

Société Anonyme

84, boulevard de Sébastopol
75003 Paris

**Attestation des commissaires aux comptes
sur les informations communiquées dans le
cadre de l'article L. 225-115 4° du code de
commerce relatif au montant global des
rémunérations versées aux personnes les
mieux rémunérées pour l'exercice clos le
31 décembre 2022**

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2022

Voltalia

Société Anonyme

84, boulevard de Sébastopol
75003 Paris

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires de la société Voltalia,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 3 240 504,99 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2023

Les commissaires aux comptes

Mazars



Marc Biasibetti
Associé

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Guillaume Giné
Associé

Attestation des rémunérations

Prévue à l'article L228-115 4° du Code de Commerce

Je soussigné Sébastien CLERC, Directeur Général de Voltalia, certifie que le montant des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées s'est élevé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à la somme de 3 240 504,99 euros (trois millions deux cent quarante mille cinq cent quatre euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes).

Fait à Paris, le 16 mars 2023,

Sébastien CLERC



Voltalia SA

84 Boulevard de Sébastopol, 75003 Paris, France · T. +33 (0)1 81 70 37 00
info.voltalia@voltalia.com · www.voltalia.com

TVA Intracommunautaire FR82485182448 · S.A. au Capital de € 543.463 718,40 · RCS Paris n° 485 182 448 -
SIRET n° 485 182 448 00095

cb